



Compte Rendu CSSCT du 11 mai 2023

Présents : Jean-Christophe Bacon (président)

Téot Nicolas (Vice-président), Masson Xavier, Dupuy Nathalie, Meunier Christophe, Larroque Virginie- Rodriguez Yaëlle- Guasch Véronique, Delacourt Nathalie ,Grenat- Mattei Sylvie

Visio : Dr. Hertert Pierre -Barbier Jean-Robert- Ragaine Virginie, Alexandra Sebas, Herbster Walter

Excusés : - Guliani-Combeau Sophie-, Dr. Varenne Béatrice

Information Examen du projet de grilles horaires du Pôle Opérations de l'Escale d'Orly en vue d'une consultation en CSEE CC point présenté par A. Garbhy (Responsable Pôle avion et S. Nouredine (Responsable GDR)

Suite diminution des effectifs des orateurs, il devenait urgent de revoir la grille horaire. Même rythme que la grille CEP et DO car les orateurs seront soutien opérationnel des DO dans un deuxième temps. Mise en place de la grille fin juin 2023. Plusieurs réunions se sont tenues, travail participatif avec 1 référent DO et 1 Référent orateur. Introduction de quelques horaires en ADM (l'horaire de 08h30 permettra les formations) pour coller aux horaires des CEP et DO. Taux de production pratiquement à l'identique 3,90 iso 3,88, taux de sujétion en hausse 14,57 iso 10,56.

Nos commentaires et interventions: Nous regrettons de ne pas avoir le projet dans sa globalité car les orateurs sont toujours en attente de leur fiche de poste. C'est pourquoi, nous demandons pour la CSSCT de juin une présentation sur le projet ainsi qu'une pesée de poste car ils vont récupérer un pan d'activité réalisé par les AMDE jusqu'à présent. Nous actons la pérennisation de l'emploi des orateurs à Orly ce qui est positif. Les commissaires demandent à être associés systématiquement aux ateliers participatifs dans le cadre des chantiers « grille horaire ». Avis et association de la médecine du travail indispensables !! Attention aux jour OFF accolés aux congés au raccrochage de la grille et alertons la Direction quant à la date de mise en œuvre de la nouvelle grille qui a un impact sur l'IPATCH!! Demande des commissaires d'avoir toutes les grilles (anciennes et nouvelles) dans teams, la Direction nous répond favorablement. Travail en cours.

Examen du projet d'externalisation de l'activité Garage de l'escale de Toulouse en vue d'une consultation en CSEE CC point présenté par Mr Y. Default (chef d'escale TLS)

Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet aéroportuaire (2024) de grande envergure avec démolition des bâtiments existants. Relocalisation forcé pour AF avec mobilité du référent technique. La Direction a envisagé 2 scénarii et a retenu l'externalisation de l'activité avec le reclassement des salariés car moins couteux et plus adapté au périmètre. Arrêt de l'activité au 30/06/2023 et restitution des locaux au 30/09/2023.

A noter : pas d'AMDE Garage dédié, les 3 salariés ont le choix du secteur de reclassement (KP, Piste ou DGI). Une mobilité outre-mer souhaitée mais non retenue à ce jour. La médecine du travail locale sera associée au projet. Le prestataire retenu est déjà connu et travaille déjà avec AF quand le garage est fermé pour cause de congés. Le coût de l'externalisation de l'activité garage est estimée à 267k€ et les coûts de formation lié au reclassement des salariés est estimé à 12k€.

Nos commentaires et interventions : Nous saluons la présentation complète et la franchise du chef d'escale quant à la situation. Nous regrettons une fois de plus le recours à l'externalisation et la perte de nos métiers. Les commissaires demandent le retrait des noms des 3 salariés concernés ainsi que l'ajout de l'âge moyen sur le document présenté. Le DU devra être amendé côté Pôle Avion. Nous demandons à la Direction que les salariés en reclassement soient accompagnés et reclassés avec une vraie priorisation, nous demandons de la souplesse dans la réalisation des entretiens et examens à passer et ce, pour tous les reclassements de notre périmètre.

Information sur le projet d'aménagement des locaux de l'ACP, Syndicaux et Service Médical de l'escale de Marseille point présenté par Mr E Delgrange (Responsable du Pôle Avion MRS) ET Mr D. Mahi (Responsable infrastructures aéroportuaires)

Rationalisation des surfaces en location dans le cadre du plan d'économie, suite baisse des effectifs, éloignement des locaux des OS, du service médical. Regroupement de ces services et des ACP avec le parking à proximité. Les stores ont été changés, bâtiment existant et construit après 1997 donc, aucune obligation de réaliser des diagnostics environnementaux. Les travaux vont permettre de restituer 155 m² de surface à Aéroport Marseille Provence. Visite des locaux à la fin des travaux prévue le 05/06/2023. Normes retenues celles de la charte AF.

Nos commentaires et interventions: Les commissaires regrettent qu'aucun ergonome n'ai été associé au projet ce qui est devenu la norme depuis de nombreuses années pour notre périmètre !! Nous alertons quant à l'insonorisation des locaux du service médical mais aussi, pour ceux des OS. La confidentialité doit être assurée. Nous demandons de requalifier l'intitulé de l'ODJ car il s'agit de regroupements et de déménagements de services. Nous déplorons une fois de plus que la norme retenue quant aux plans et aménagement des bureaux soient celle de la Charte AF moins disante que les normes INRS qui sont retenues dans les documents officiels (CSSCT etc.).

Présentation sur les règles d'Or point présenté par Mr G. Tardieu Responsable Sécurité des vols pour l'ensemble des opérations Sol

AF est une entreprise à risque et cultive dans ce cadre, le développement de la culture de la sécurité collective et individuelle. En partenariat avec l'institut « ICSI » (institut spécialisé dans la sécurité) qui permet le partage des bonnes pratiques. En résumé, les règles d'Or sont les règles qui sauvent la vie. 10 sont retenues. Certaines sont transverses, d'autres sont spécifiques aux métiers. Intégration de management local. Mois après mois, déploiement d'une règle d'Or suivant l'actualité. Si impossible de les mettre en œuvre pour une raison ou une autre, le tracer par les Groundforms. Les RO sont une variable supplémentaire pour éviter ou diminuer le danger. Un audit DGAC a été réalisé, peu d'occurrence à ce jour constaté.

A noter : partage des règles d'Or avec nos prestataires et « Handler » afin qu'ils puissent se les approprier

Nos commentaires et interventions : Même si ces règles sont vertueuses, les appliquer dans certains domaines restent difficiles avec la perte des compétences métiers et la digitalisation.

Le questionnement Client à l'EMB relève parfois de l'impossible, ce qui est accepté en cabine ne l'est pas forcément pour la soute et le prélèvement de ces bagages suite préconisations en vigueur pose problème. Nous soumettons l'idée d'un affichage ludique sur les télé à l'EMB. La Direction prend le point.

Information du président

DGI TLS: Rappel du contexte et du déroulement des actions. Dépôt DGI le 12/04/2023, CSSCT extraordinaire le 13/04/2023. Le 20/04/2023, la Direction adresse un mail à l'inspection du travail avec la saisine. A ce jour, même si la Direction a mis des choses en place, le DGI est toujours d'actualité et les problèmes demeurent. Aussi, les commissaires présents actent un désaccord quant à la levée du DGI afin de diligenter l'inspecteur du travail sur le sujet.

Test biométrie ORY (reconnaissance faciale), il s'agit d'un test ADP. Il débutera le 01/07/2023 pour 6 mois. Impact sur le parcours Clients, destination ciblée TLS. Quing particulier aux ENR et EMB, il y a un impact sur le dimensionnement.

Uniforme féminin: En cas de fortes chaleurs, test sur de nouveaux t-shirts

Magasin LL ORY : Nettoyage des locaux non probant.

Départ de C. Pinto au 01/07/2023 , elle passe RH pour NCE et Corse.

Process d'intervention médical ORY à revoir en cas de malaise.

Présentation des mesures grand flux été au CSE de mai.

Charge de travail et accompagnement des managers abordés.